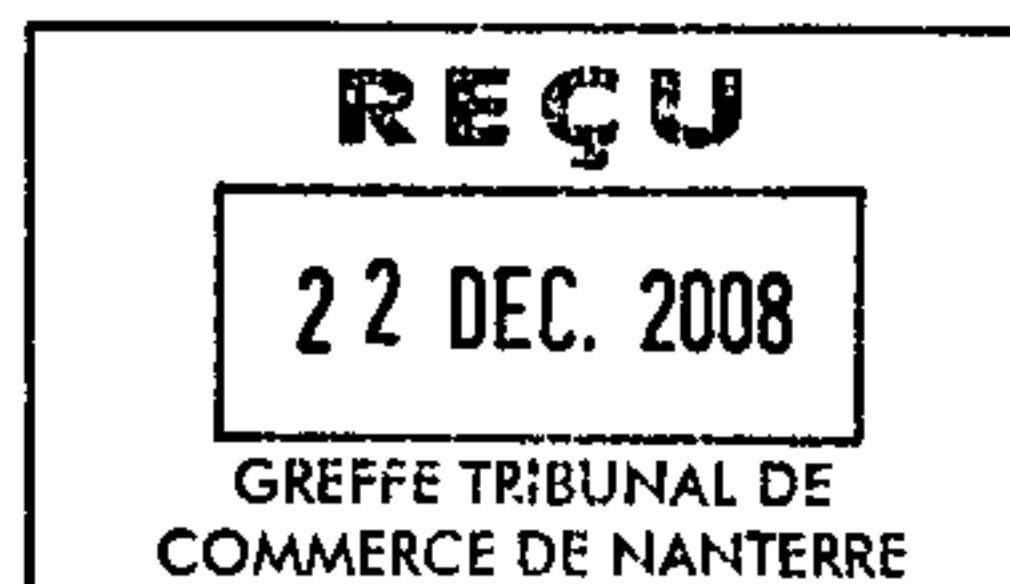


CABINET J.L.B
ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION
COORDINATEUR DE SECURITE



N° 38834

NANTERRE, le mardi 30 septembre 2008 à 18 h 30

96P5223

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

N° 15

Lieu :

43, rue du Bois 92 000 NANTERRE
Siège social de la société

Le mardi 30 septembre 2008 à 18h30

Personnes présentes :

Monsieur Jean-Loup SALAÛN Gérant
Monsieur José Manuel DE OLIVEIRA

Ordre du jour :,

**Création de société. Acquisition de parts sociales dans une SARL
d'Architecture.**

PL
J.M.O

1. PRESENTATION

1.1 Présentation administrative et juridique

CABINET J.L.B SARL au capital de 7 622,45 €

Siège social : 43, rue du Bois 92 000 NANTERRE

Statuts établis le 6 mai 1996

Date de création de la société le 1^{er} juillet 1996

Société créée et inscrite au Registre des Commerces le 1^{er} juillet 1996

1.2 Parts sociales

Parts sociales

Le capital social est fixé à la somme de 7 622,45 € et divisé en 500 parts égales de 15,25 € entièrement souscrites et libérées aux associés en rémunération de leurs apports respectifs.

Le 27 mai 2008, suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire N°14, les apports en numéraire deviennent les suivants :

Monsieur José Manuel DE OLIVEIRA

La somme de 1 143,37 € soit 15%

En numéraire, ci

1 143,38 €

Monsieur Jean-Loup SALAÜN

La somme de 6 479,08 € soit 85%

En numéraire, ci

6 479,08 €

TOTAL :

7 622,45 €

1.3 Capital Social- Parts sociales

Le capital social est fixé à la somme de 7 622,45 € soit 50 000,00 Frs et divisé en 500 parts égales de 15,25 € soit 100,00 Frs chacune, entièrement souscrites et libérées aux associés en rémunération de leurs apports respectifs, à savoir :

Monsieur José Manuel DE OLIVEIRA

75 parts sociales

Numérotées de 1 à 75, ci

75 parts

Monsieur Jean-Loup SALAÛN
425 parts sociales
Numérotées de 76 à 500, ci

425 parts

TOTAL : 500 parts

2. DECLARATIONS

Il est offert la possibilité au CABINET JLB SARL de rentrer dans le capital social d'une SARL d'Architecture « ARC- M.O.E » au capital de 10 000,00 € dont le siège social sera localisé au : 1, rue Parmentier 92 600 ASNIERES SUR SEINE. Date de création le 1^{er} octobre 2008.
Cette SARL d'Architecture aura un capital constitué de 1000 parts de 10,00 € chacune. Le CABINET JLB pourra acquérir 250 parts de 10,00 € et représenter ainsi 25 % de la SARL d'Architecture.

Cette décision est soumise aux associés qui l'approuvent à l'unanimité.
Ceci rentre dans le cadre du développement et de la diversité souhaité.

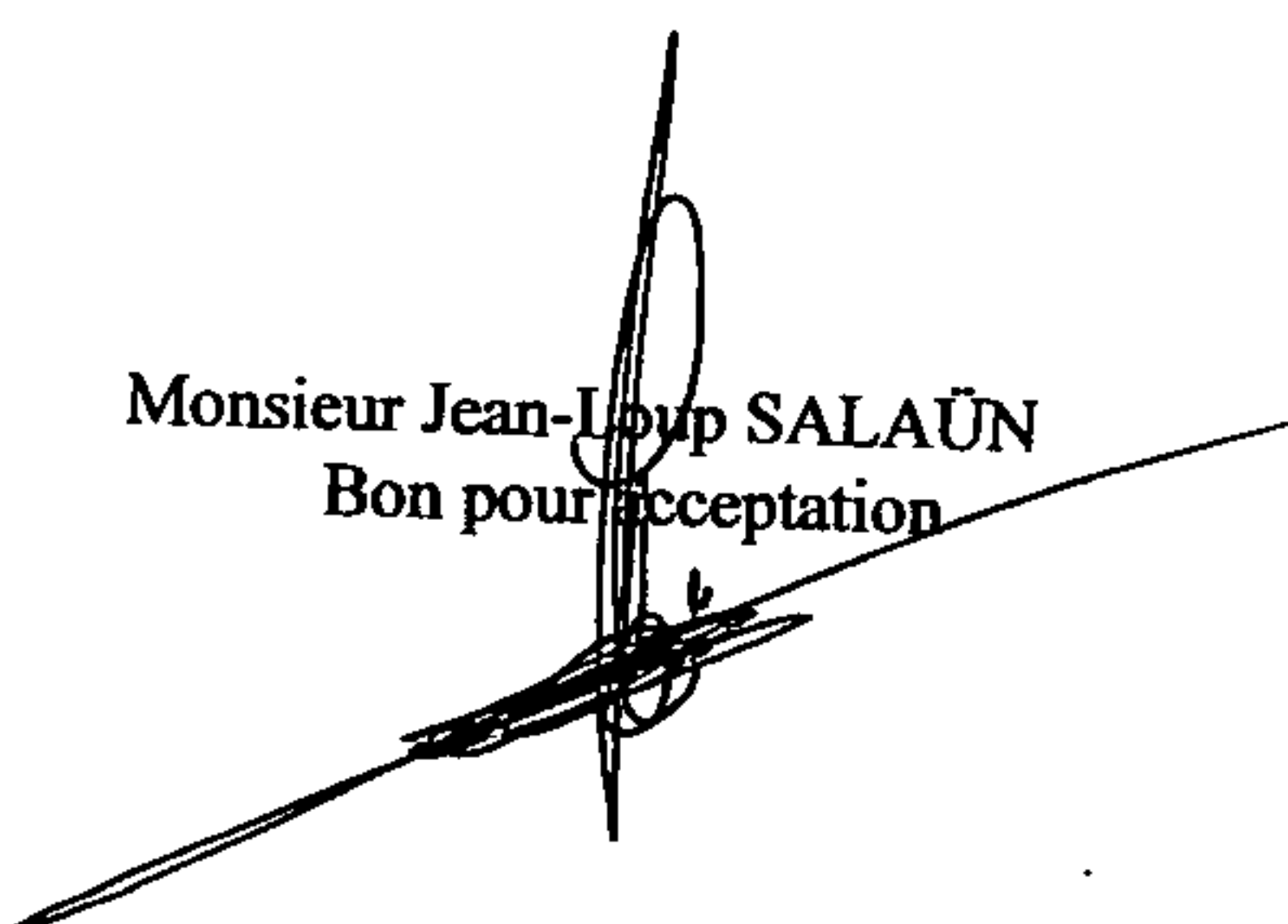
3.DIVERS

Pas d'autre sujet abordé ou évoqué en plus du sujet de l'ordre du jour. L'Assemblée Générale Extraordinaire est donc close et la séance est levée.

Nanterre : le 30 septembre 2008
En 7 exemplaires originaux

Bon pour acceptation, les associés.
Dates et signatures

Monsieur Jean-Loup SALAÛN
Bon pour acceptation



Monsieur José Manuel DE OLIVEIRA
Bon pour acceptation

Bon pour acceptation

